



Orsières, le 15 avril 2022

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'Administration communale d'Orsières soumet à l'enquête publique la demande de construction présentée par :

- **Tornay Gaëtan**, Chemin de la Poste 6, 1937 Orsières, par le bureau d'architecture AlpWatt, Route du Gd-St-Bernard 14, 1933 Sembrancher, pour l'installation d'une PAC air/eau extérieure sur la parcelle n°11362, folio n°52, zone Villas (R3) au lieu-dit GORES à Orsières, propriété de Tornay Maurice, Route des Gores 15 1937 Orsières. Coordonnées : 2/577/149 / 1/097/733.
- **Tornay Pierre-André**, Maligue 43, 1937 Orsières, par le bureau d'architecture AlpWatt, Route du Gd-St-Bernard 14, 1933 Sembrancher, pour l'installation d'une PAC air/eau extérieure sur la parcelle n°18709, folio n°102, zone Chalets dispersés (R1) au lieu-dit MALIGUE à Orsières, propriété de Tornay Isabelle et Pierre-André, Maligue 43 1937 Orsières. Coordonnées : 2/577/821 / 1/098/407.
- **Corthay Madeleine et Fernand**, Route des Ides 13a, 1937 Orsières, par le requérant, pour la construction d'un réduit et garage sur la parcelle n°19730, folio n°115, zone Villas (R3) au lieu-dit USINE à Orsières, propriété PPE 19730, Route des Ides 13a 1937 Orsières. Coordonnées : 2/576/943 / 1/096/784.
- **Pellouchoud François**, Rue de la Poste 29, 1926 Fully, par le requérant, pour la construction d'un atelier et halle d'exposition avec bureau et garages - modification des plans autorisés en date du 18.02.2019 sur la parcelle n°11928, folio n°53, zone Centre village (CV) au lieu-dit DERRIÈRE LES GRANGES à Chez Les Reuses, propriété de Pellouchoud François, Rue de la Poste 29 1926 Fully. Coordonnées : 2/576/530/1/098/115.
- **Johns Dirk Max, Martina et Paula**, Montée de la Foute 10, 1944 La Fouly VS, par le bureau d'architecture Jean-Michel SARRASIN SA, 1937 Orsières, pour la réfection de la toiture, remplacement du matériau de couverture, remplacement de l'isolation sur la parcelle n°720, folio n°15, zone Chalets denses (R2) au lieu-dit FIN DEVANT à La Fouly VS, propriétaires en PPE. Coordonnées : 2/573/746 / 1/086/901.

Le dossier peut être consulté auprès de l'Administration communale pendant les heures d'ouverture officielles du bureau communal, soit du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Les oppositions et observations éventuelles doivent être adressées par écrit auprès du Conseil Municipal d'Orsières dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

L'Administration communale